

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE

## DU

# CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 14 octobre 2024**

Présents : Edouard Meunier, Raymond Combaz, Carole Fontaine, Sylvie Duc, Guillaume Bedhet, Didier Maccarinelli, Jacqueline Bieth, Sandra Lepoint, Elisabeth Bordet, Romain de Saint Jores, Karine Bouvier-Bangillon,.

Excusé : Nicolas Albrieux, Juliette Derimay représentée par Didier Maccarinelli, Jean-Louis Joly représenté par Sylvie Duc, Stéphanie Mansord représentée par Raymond Combaz

Président : Edouard Meunier

Secrétaire : Carole Fontaine

En préambule du conseil deux interventions :

1. Alice Gonnet, coordinatrice enfance/ Jeunesse à l'AAB, Emmanuelle Boisset, directrice de l'AAB et Lucas (jeune collégien) viennent informer le conseil municipal que le local (situé à Beaufort au-dessus de la pharmacie) dédié aux collégiens et lycéens n'est plus aux normes et n'est donc plus utilisable. Ce local était un lieu pour se rencontrer entre jeunes faire des activités, faire des projets, se confier à des adultes référents, avoir des informations sur l'orientation, sur les problématiques de la jeunesse (harcèlement, addictions, ...). Les jeunes sont donc à la recherche d'un local d'au moins 80 m<sup>2</sup>.
2. Serge Gross (responsable Savoie, Haute-Savoie de la Fédération Française des Véhicules d'époque), vient présenter le label Villes et Villages d'accueil des véhicules d'époque. Le principal but est de signaler la commune comme accueillante (possibilité de parking, restauration, visite patrimoniale, etc...). L'exposition qui a lieu chaque année à l'aire de loisirs est particulièrement appréciée des Queigerains et des exposants. La prochaine aura lieu les 21 et 22 juin 2025.

Le conseil adopte à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 3 septembre.

### **1. Point sur les dossiers en cours**

Les collectivités (région, département, communauté de communes, communes) semblent dans le viseur du nouveau gouvernement. Elles sont notamment montrées du doigt pour un nombre trop élevé de postes de fonctionnaires. Les communes rurales dénoncent ces reproches, en rappelant que leurs budgets sont obligatoirement équilibrés (ce qui n'est pas le cas de celui de l'Etat) et qu'elles ne peuvent être tenues responsables du déficit national. Il faut également tenir compte des compétences exercées non compensées. Pour Queige, par

exemple, les services apportés comme celui de la poste, ou plus récemment celui des cartes d'identité, ne sont indemnisés qu'à la moitié de leur coût réel. C'est donc le budget de la commune qui doit compenser la différence.

Arlysère : Les 4 communes du Beaufortain se mobilisent en faveur de l'AAB qui vient de recevoir de la part d'Arlysère une notification de sa subvention pour l'année 2024 très en deçà de sa demande, pourtant justifiée. Les communes rappellent le rôle important que joue l'AAB dans l'animation du territoire. Une rencontre est programmée pour trouver un compromis.

Step de Bonnacine : Après plusieurs années de sommeil, Arlysère a lancé les consultations pour la réalisation d'une station d'épuration à roseaux qui sera située à proximité du pont de Bonnacine, en rive gauche. Les conventions de passage et les autorisations du propriétaire du terrain de l'emprise de la STEP sont en cours.

Pont de Lesteret : La commune regrette la décision de l'Etat d'annuler la subvention DSIL de 45 000 euros alloués en septembre 2021 pour la réfection du pont de Lesteret. Nous avons appris le 30 septembre dernier qu'elle était caduque au 4 septembre 2024, les travaux n'ayant pas commencé à cette date. Les études nécessaires ont pris du temps, et nous venons de recevoir (début octobre) le rapport du bureau d'études IOA présentant plusieurs solutions (coût compris entre 196 et 299 K€).

Résidence les Agathines et microcrèche : la grue a été installée début octobre, après les opérations de terrassement. Il sera organisé « la pose de la 1ère pierre » le 15 novembre prochain. Le conseil d'administration de la CAF s'est prononcé favorablement le mois dernier pour le financement de la microcrèche. Les demandes de financement auprès du Département sont en cours.

Projet sylvatorium : Une réunion s'est tenue avec l'ONF pour l'aménagement du sylvatorium, en présence d'habitants de Molliessoulaz, qui ont été conviés à donner des idées d'aménagement de ce parcours en forêt, notamment pour intéresser les enfants. Le sylvatorium devrait être mis en service à l'été 2025.

Aménagement du lac des Saisies : une réunion du comité régional de la réserve naturelle des Saisies s'est tenue à Queige la semaine dernière. Les travaux d'aménagement du lac des Saisies (belle tourbière située sur la commune de Queige) sont quasiment terminés et seront inaugurés au printemps prochain.

Fête de la pomme : la 7<sup>ème</sup> édition s'est tenue ce samedi 12 octobre. 1,2 tonne de pommes vendues, 900 litres de jus pressés, nombreuses animations appréciées par les enfants. Cette fête s'est maintenant bien installée au sein du territoire, en lien avec le salon du goût se tenant le week-end à Beaufort.

## 2. Tarifs camping 2025

Malgré les mauvaises conditions météo du début de l'été, le camping a finalement maintenu son chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier. Après étude de la situation et

des tarifs des campings environnants, Carole Fontaine présente une proposition de tarifs pour 2025 :

Emplacement	7,50
Emplacement randonneur :	5,00
Personnes > 12 ans	5,50
Enfant < 3 ans	gratuit
Enfant >3 ans <12 ans :	2,20
Animaux :	2,00
Electricité :	5,00
Garage mort :	6,00
Borne de vidange :	3,50
Prestation lavage lessive comprise :	5,00

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. Tarifs encarts publicitaires bulletin municipal**

Il est proposé d'augmenter légèrement les tarifs pour les annonceurs du bulletin municipal annuel

1/10 ème page :	40 €
¼ page :	65 €
½ page :	105 €
1 page :	205 €

Il est rappelé que cette participation permet de couvrir les frais d'édition de ce bulletin.

### **4. Cession de terrain aux Petits Barrioz**

Le conseil décide de fixer le prix à 5€/m<sup>2</sup> pour la vente de 7 m<sup>2</sup> à Trevor Garlik et pour la cession d'une partie du chemin qui avait été déclassé au début des années 2000, à Mme Leysk et M Dagues qui viennent d'acquérir une partie de la propriété appartenant au diocèse de Toulon.

### **5. Adhésion à la convention proposée par la FFVE**

Suite à la présentation faite par Serge Gross en début de conseil, il est décidé à l'unanimité de signer la charte proposée par la FFVE pour permettre chaque année l'exposition à l'aire de loisirs de véhicules d'époque. Ce site est en effet particulièrement apprécié par les exposants et parfaitement adapté.

### **6. Décisions modificatives de crédits budgétaires**

Il est décidé de procéder à certaines modifications sur le budget investissements intégrant :



En recettes : Subvention de l'Etat pour le sylvatorium : 50 000 euros, complément de la subvention FREE du Département : 52 300 euros, montant repris en dépenses sur les mêmes opérations

En dépenses : + 26 530 euros sur les travaux en forêt, - 25 000 euros sur acquisition locaux, + 470 euros pour une étude sur la réfection de la piste la Frachette, -10 000 euros sur la piste de la Motte (travaux terminés inférieurs au coût prévisionnel)

## 7. Questions diverses

- Raymond Combaz informe le conseil des travaux en cours sur la route des Chappes au niveau du lacet au-dessus de la route de la Frachette, à la demande de l'ONF pour permettre l'évacuation des bois.
- RTE a commencé des travaux de rénovation de la ligne 42KW entre Albertville et Beaufort. Tous les pylônes seront changés. Accord pour mettre à disposition d'un sous-traitant un terrain dans la zone de plan Pitton, à proximité de la STEP.
- L'étude d'Abest pour la réparation des berges du Doron est réalisée et transmise à la DDT pour validation. Elle recommande les travaux de restauration des berges, tout en améliorant les écoulements dans le lit majeur.
- Une étude a été aussi demandée pour effectuer des travaux dans le secteur du Bonnet, au niveau du ruisseau de la Poyat.
- Le conseil décide de reconduire le chèque sport/culture/loisirs de 50 euros selon les mêmes modalités que les années précédentes.
- Le conseil est informé du projet imminent de rénovation de la gendarmerie de Beaufort (coût de 2,6 millions d'euros), ce qui rendra les logements inutilisables pendant 18 mois. Les gendarmes sont à la recherche de locations disponibles dans le Beaufortain.
- L'appartement T2 à louer au-dessus de la salle des fêtes a engendré de très nombreuses demandes, et pour beaucoup, pour faire face à des situations urgentes. Encore un constat d'un besoin immense de locations dans le Beaufortain.
- Repas des aînés : il aura lieu le 10 novembre prochain à la salle des fêtes. Traiteur : Patrice Deville-Duc ; animation par le Duo des montagnes.
- Spectacle sur les risques naturels organisé par le SMBVA le 8 novembre à Ugine.

La séance est levée à 22 h 00

Prochain conseil fixé et au lundi 9 décembre à 19 h 30.

En mairie, le 18 octobre 2024

Le Maire, Edouard MEUNIER

